



L'ensemble des indicateurs 2021

Programme Pay for Performance pour les hôpitaux généraux



AVRIL 2021

Programme Pay for Performance 2021	3
1. INTRODUCTION	3
2. NOMBRE DE POINTS À OBTENIR	3
3. BUDGET P4P DISPONIBLE	3
4. INDICATEURS À L'ÉCHELLE DE L'HÔPITAL P4P 2021	3
4.1. Statut d'accréditation ISQua	3
4.2. Enregistrements cliniques, activités d'amélioration de la qualité et labels de qualité.....	4
4.3. Pourcentage d'incidents codés selon la taxonomie de l'OMS	5
4.4. Expériences des patients.....	5
5. INDICATEURS LIÉS À DES PATHOLOGIES P4P 2021	5
5.1. Indicateur de processus cliniques : « % patients diagnostiqués d'un cancer invasif de la thyroïde, du l'estomac, de l'endomètre, des reins et de la vessie, pour lesquels le stade pathologique (pTNM) n'a pas été communiqué au BRC par un programme de soins oncologiques ».....	6
6. INDICATEURS P4P 2021 ET POINTS À OBTENIR PAR INDICATEUR	6
7. RAPPORT DE FEED-BACK.....	7

Programme Pay for Performance 2021

1. INTRODUCTION

Comme dans les programmes précédents, l'ensemble d'indicateurs P4P 2021 comprend à la fois **des indicateurs à l'échelle de l'hôpital** et des **indicateurs liés à des pathologies**.

- Les indicateurs relatifs à l'ensemble de l'hôpital, tels qu'ils étaient présentés dans les programmes précédents, changent légèrement par rapport à 2020.
- L'indicateur lié à la pathologie comprends un indicateur de processus clinique en oncologie qui a été décomposé en 5 sous-indicateurs, voir les sections 5.1 et 6.

2. NOMBRE DE POINTS À OBTENIR

En 2021, **80 points** peuvent être obtenus à partir desquels un score total P4P sera calculé. Il y a 55 points à obtenir via les indicateurs à l'échelle de l'hôpital. Pour les indicateurs liés à des pathologies, 25 points sont prévus.

3. BUDGET P4P DISPONIBLE

Le montant du financement P4P reste inchangé en 2021 et s'élève à **6.305.797** euros. Comme en 2020, en 2021, l'ensemble du budget sera partagé en fonction du nombre de points obtenus par l'hôpital, pondéré pour l'activité justifiée.

4. INDICATEURS À L'ÉCHELLE DE L'HÔPITAL P4P 2021

4.1. Statut d'accréditation ISQua

Cet indicateur est maintenu dans l'ensemble d'indicateurs 2021. La date pour l'évaluation du statut d'accréditation a été fixée au **15 mars 2021**.

COVID-19 sera pris en compte dans l'attribution des points. Cela signifie qu'il sera demandé aux organisations d'accréditation respectives de donner un aperçu des hôpitaux pour lesquels le certificat d'accréditation a été prolongé et/ou l'audit-test a été reporté.

Avec cet indicateur, **25, 15 ou 10 points** peuvent être obtenus, selon le statut (certificat obtenu, audit-test, contrat).

À partir de 2022, il n'y aura plus de points à obtenir pour la signature d'un contrat avec une instance accréditée ISQua.

4.2. Enregistrements cliniques, activités d'amélioration de la qualité et labels de qualité

Cet indicateur sera maintenu en 2021, mais il y a quelques changements mineurs par rapport au P4P de 2020.

- La participation au **registre STEMI** n'est plus incluse car l'utilisation de ce registre est devenue une condition de remboursement.
- Les points ne seront attribués que pour la participation à **la mesure PaCT** pour les participations récentes (à partir de 2018).
- La participation à la campagne pré et post pour **l'hygiène des mains** à partir de l'ensemble 2020 ne peut être incluse dans l'ensemble 2021 car elle est organisée tous les deux ans.
- Un point qui sera ajouté, comme en 2018, est la participation au **GLOBAL PPS** (à partir de 2019) : The Global Point Prevalence Survey of Antimicrobial Consumption and Resistance. (Le PPS de l'ECDC qui faisait également partie du programma P4P en 2018 ne sera organisé que tous les 5 ans et ne pourra donc pas être répété en 2021).

En résumé, l'ensemble de 2021 comprend les 8 éléments suivants :

- Prisma-RT (radiothérapie)
- MICA (Monitoring Intensive Care Activities)
- Trauma Register DGU®
- Patient Participation Culture Tool (PaCT)
- Global PPS
- Baby Friendly Hospital Initiative (label BFHI)
- EBCOG (European Board & College of Obstetrics and Gynaecology)
- Breast Centres Certification (EUSOMA).

La méthode d'attribution des points ne change pas. Chaque hôpital peut obtenir un maximum de **5 points** avec cet indicateur. Les points sont attribués sur la base du statut au **15 mars 2021**.

4.3. Pourcentage d'incidents codés selon la taxonomie de l'OMS

Cet indicateur est maintenu et les hôpitaux peuvent obtenir **10, 8 ou 6 points**, en fonction du pourcentage de notifications d'incidents qui sont codées selon la taxonomie de l'OMS (respectivement $\geq 98\%$, $90-98\%$, $< 90\%$ d'incidents codés correctement).

Toutes les notifications d'incidents codées **entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020** devront être exportées en XML. Le **nombre minimal** requis de notifications d'incidents reste **100**.

La méthode de téléchargement des notifications d'incidents codées en XML reste identique à la méthode utilisée en 2020.

4.4. Expériences des patients

En collaboration avec le groupe d'experts des expériences des patients, les éléments suivants ont été définis pour l'ensemble de 2021. Ces informations ont déjà été communiquées aux hôpitaux :

- La période d'enregistrement se déroule du 01/01/2020 au 31/12/2020
- Le nombre minimum de questionnaires à collecter est de
 - 125 sur les services C et D (en raison de la COVID-19, le nombre initial a été réduit de 250 à 125). Les hôpitaux qui, en raison de COVID-19, ne parviennent pas à collecter 125 questionnaires ne seront pas pénalisés dans P4P 2021.
 - 50 sur la maternité ou un autre service librement choisi si l'hôpital n'a pas de maternité
- La répartition des points est la suivante :
 - 10 points pour les services C et D (5 points pour l'élément « satisfaction » et 5 points pour l'élément « à recommander »)
 - 5 points pour la maternité/ ou un autre service (au choix) (2,5 points pour l'élément « satisfaction » et 2,5 points pour l'élément « à recommander »)
- La valeur cible reste de 80%.

5. INDICATEURS LIÉS À DES PATHOLOGIES P4P 2021

L'ensemble P4P 2021 contient 1 indicateur de processus clinique lié à des pathologies qui a été décomposé en 5 sous-indicateurs, voir les sections 5.1 et 6.

5.1. Indicateur de processus cliniques : « % patients diagnostiqués d'un cancer invasif de la thyroïde, du l'estomac, de l'endomètre, des reins et de la vessie, pour lesquels le stade pathologique (pTNM) n'a pas été communiqué au BRC par un programme de soins oncologiques »

En concertation avec la Fondation registre du cancer (BCR) et le groupe de travail stratégique P4P, l'indicateur de processus suivant a été sélectionné : « **% patients diagnostiqués d'un cancer invasif de la thyroïde, du l'estomac, de l'endomètre, des reins et de la vessie, pour lesquels le stade pathologique (pTNM) n'a pas été communiqué au BRC par un programme de soins oncologiques** » et qui ont subi **une chirurgie radicale** jusqu'à 9 mois après la date d'incidence (sur la base de la nomenclature des résections radicales).

Sur la base des analyses effectuées par le BCR et en concertation avec le groupe de travail P4P, il a été déterminé que cet indicateur sera divisé en **sous-indicateurs par type de tumeur** pour les années d'incidence 2015-2018. Les résultats seront calculés et récompensés par type de tumeur. Cette méthode permet aux hôpitaux d'analyser leurs propres résultats et de développer des actions d'amélioration ciblées.

6. INDICATEURS P4P 2021 ET POINTS À OBTENIR PAR INDICATEUR

Le nombre de points et la répartition des points par indicateur pour les indicateurs à **l'échelle de l'hôpital** restent inchangés dans l'ensemble de 2021. Les hôpitaux peuvent obtenir 25 points pour l'accréditation ISQua, 5 points pour les enregistrement et labels, 10 points pour l'indicateur de sécurité des patients et 15 points pour l'expérience des patients.

La répartition des points pour l'indicateur de processus clinique lié à la pathologie : « **% patients diagnostiqués d'un cancer invasif de la thyroïde, du l'estomac, de l'endomètre, des reins et de la vessie, pour lesquels le stade pathologique (pTNM) n'a pas été communiqué au BRC par un programme de soins oncologiques** » et qui ont subi **une chirurgie radicale** jusqu'à 9 mois après la date d'incidence » a été fixée à 25 points par le groupe de travail stratégique P4P.

Les hôpitaux peuvent acquérir **5 points** par **sous-indicateur** :

- % pTNM non enregistré pour le cancer de la thyroïde ;
- % pTNM non enregistré pour le cancer de l'estomac ;
- % pTNM non enregistré pour le cancer de l'endomètre ;
- % pTNM non enregistré pour le cancer des reins ;
- % pTNM non enregistré pour le cancer de la vessie.

Indicateurs à l'échelle de l'hôpital 55 points		Indicateurs liés à des pathologies 25 points
Structure 40 points	Résultat 15 points	Processus 25 points
Statut d'accréditation ISQua (25 points)	Expériences des patients (15 points) <ul style="list-style-type: none"> • Maternité • Services C et D 	% pTNM non enregistré pour 5 tumeurs invasives : 5 points par sous-indicateur 25 points
Enregistrements, activités d'amélioration de la qualité et labels de qualité (5 points)		
Mise en place du SGS : pourcentage d'incidents codés de manière conforme (10 points)		

7. RAPPORT DE FEED-BACK

En juillet 2021, les hôpitaux recevront un rapport de feed-back avec les résultats obtenus pour les divers indicateurs. Ce rapport sera mis à la disposition des hôpitaux avec les différents documents relatifs à son budget des moyens financiers au 1^{er} juillet 2021 via Portahealth. Aucune correction intermédiaire ne sera effectuée.

Si un hôpital a une remarque à formuler sur le financement octroyé pour l'année 2021, il doit la formuler de manière officielle conformément à l'article 108 de la loi coordonnée du 10 juillet 2008 sur les hôpitaux et autres établissements de soins, à savoir en même temps que toutes les éventuelles remarques relatives à son BMF du 1^{er} juillet 2021.

Les corrections éventuelles seront financées en même temps que les autres éventuelles corrections à apporter dans un budget des moyens financiers ultérieur.